

Assemblée Générale de l'association RIE
Jeudi 22 novembre 2012 à 8 h30 - Centrale de La Bâtiaz
Électricité d'Emosson SA (Tél. 027 720 20 20)
Chemin du Gilloud 1 - 1920 Martigny

Ordre du jour proposé :

8h00 - 8h30 1. Accueil, café – croissant (Arrivée des trains à Martigny : 7h37 de Lausanne et 7h50 de Sion. Un bus TMR sera à disposition devant la gare de Martigny pour aller à la Centrale, dép. 7h55)

8h30 - 09h45 2. Partie administrative

- 2.1. Désignation de 2 scrutateurs
- 2.2. Aspects statutaires
- 2.3. État des Membres – voir www.association-rie.ch
- 2.4. Adoption du PV de l'assemblée générale 2011 – voir www.association-rie.ch (votation)
- 2.5. Acceptation de l'entreprise ABB Suisse SA, Lausanne, représentée par Monsieur Christian Sticht comme nouveau Membre RIE (Votation)
- 2.6. Acceptation de l'entreprise Green Motion, représentée par Monsieur François Randin comme nouveau Membre RIE (Votation)
- 2.7. Rapport du Président
- 2.8. Présentation des comptes 2012 – Annexe 1
- 2.9. Rapport du vérificateur des comptes
- 2.10. Approbation des comptes 2012 (Votation)
- 2.11. Décharge au Comité pour sa gestion (Votation)
- 2.12. Renouvellement du Comité. (MM. Charles Garneri, actuel Vice-président, Pierre Boss, actuel Trésorier et Denis Derron, actuel Président, ne se représentent pas.)
Le Comité vous propose la nomination de Messieurs Éric Favre et Marc Pellerin au Comité, étant entendu que toute candidature d'un Membre est possible. S'il y a d'autres candidatures, elles feront également l'objet de la présente votation, selon l'art. 6.3 des statuts (Votation)
- 2.13. Désignation du nouveau Vice-président. Le Comité vous propose Monsieur Nicolas Gapani. Bien entendu, toute autre proposition sera soumise au vote. (Votation)
- 2.14. À ce stade, nous avons un Comité de 5 Membres, dont aucun n'accepte la Présidence. Or, selon l'art. 6.2 des statuts, l'AG doit désigner le Président et le Vice-président. Trois options sont donc possibles pour la présidence :

A.- L'AG accepte que le Président actuel soit renommé en vertu de l'art. 6.3. M. Denis Derron serait d'accord, MAIS AU PLUS POUR UNE ANNÉE. (Cela pour

pouvoir effectuer une transition avec le nouveau Président qui doit être désigné au plus vite.) (Votation)

B.- L'AG nomme de suite un nouveau Président parmi les Membres, lequel rejoindrait immédiatement le Comité, s'il accepte cette charge. (Votation)

C.- L'AG refuse les options A et B, et alors RIE doit cesser ses activités. L'OJ de l'AG 2012 prend alors fin ici.

Dans ce cas, une dernière AG dite "de dissolution" sera convoquée par le nouveau Comité, bien que ce cas n'ait pas été expressément prévu à l'art. 9. L'OJ de cette AG comportera 3 points, soit :

I.- Bouclage définitif des comptes au 31 décembre 2012.

II.- Attribution des biens de RIE.

III.- Lieu de dépôt des archives.

Si l'une des deux options A ou B est acceptée, l'OJ se poursuit comme suit :

- 2.15. Budget 2013 (Son acceptation suppose l'approbation de la prolongation des activités de l'association RIE selon l'art. 9 des statuts) – Annexe 2 (Votation)**
- 2.16. Désignation des vérificateurs des comptes pour le prochain exercice (Votation)**
- 2.17. Acceptation de Monsieur Pierre Boss comme nouveau Membre honoraire. (Votation)**
- 2.18. En cas d'adoption de l'option B, acceptation de Monsieur Denis Derron comme Membre honoraire. (Votation)**
- 2.19. Propositions individuelles.**
- 2.20. Divers.**

09h45

3. Partie culturelle pour Membres RIE et invités

- 3.1. 09h45 – 09h50 Accueil des invités**
- 3.2. 09h50 – 10h00 Présentation de RIE pour les invités (facultatif)**
- 3.3. 10h00 – 10h15 Remise du Prix RIE par Monsieur Pierre Boss**
- 3.2. 10h20 – 10h30 Introduction au projet "Nant de Drance" par Monsieur Olivier Dumas, Directeur Emosson SA et Président du CREM**
- 3.3 10h30 – 11h30 Exposé consacré au Nant de Drance par Monsieur Éric Wuilloud, Directeur de Nant de Drance SA**

11h30 - 12h00 4. Apéritif à la centrale offert par Emosson SA

12h00 – 12h30 5. Déplacement en bus de la centrale au restaurant "L'Olivier"

12h30 - 14h00 6. Repas offert par RIE au restaurant "L'Olivier".

14h15 7. Retour en bus à la centrale et à la gare de Martigny.